L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue des Carpes, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 30 AVRIL 1872. 28me Année—Vol. XLV.

BUREAU de la MAIRIE.
PROCLAMATIONS, ORDONNANCES, &c.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI MATIN, 30 AVRIL.

VENDRE A L'ENCAN CE JOUR.

Pour les dettes, ville ou succession.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants en marchandises, rue Carondelet-Ancienne rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Royale, deux billes de billard.
Par F. C. Bandel, à midi : A l'étude de Ville.—Les revenus des marchés pledgé pour le mois de mai.
Par Eugène Gassen, à midi, en magasin de M. Amédée Couturié, rue Vieille-Levée—100 caisses fruits au pied, et 2 à 3 barres, sel magasin No 67 rue Peters, en plusieurs lots à vendre.
Par Placide J. Bonet, à 10:30, rue Polymnie—Un lot de bonne humidor.
Par E. M. Macquet, au Pickwick Club, au pied de la rue St-Philippe—Le brick Macquet avec ses voiles, agrès, etc. Aussi, rue du Camp 27 verres de glaces de cheminée.
Par C. Williams, rue d'Levée, en face de la rue St-Philippe—Granges et hangars.
Par Vincent & Co, Nos 67 et 69 de la rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines.
Par Hoffman, Marbi & Co., au No 28 de la rue Chartres—Bottes, souliers et brodequins; linge fin de coton.
Par Voorhies, Auctier & Co., dans leur salle d'encan, No 26, rue Vieille-Levée—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION !

☞ Propriété améliorée de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, devant la porte de la Bourse des Négociants, rue Carondelet, entre les rues Bourbon et Dauphine, à midi précis, par le Shérif du District de cette ville, rue d'Orléans, No 26, entre les rues Dauphine et Bourbon.
Pour les détails, voir aux annonces.

☞ L'adresse de commerce est appelée sur la grande vente à crédit de marchandises de choix, manufactures et étrangères qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, par Vincent & Co. Voyez l'annonce.

☞ Faites imprimer vos programmes, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Picayune Printing Office, No 129 et 114, rue Perdido.

THEATRES.

Aujourd'hui, Mardi :

OPÉRA—Le Bal Masqué.
ACADÉMIE—Grande troupe comique de Hernandez.
ST. CHARLES—Les Malheurs de Baby et Pat-A-Cake.
VARIÉTÉS—Lady of Lyons.

Le Refus de l'Impôt.

L'Association qui s'organise en vue de refuser au paiement des taxes, se propose de protester la 1873, non-seulement de toutes taxes spéciales de ville, mais de celles de l'Etat et d'Etat. Nous lisons dans le 1874 publié une consultation donnée par trois jurisconsultes distingués à l'appui de la résistance à opposer au paiement des taxes, ville ou général : on voulait aussi établir les raisons légales qu'on pourrait invoquer pour refuser de payer les taxes d'Etat. Ces raisons auront sans doute, comme nous l'avons dit, par des avocats distingués qui sont promis leurs services gratuits à l'Association.

Le Bulletin d'Etat. On peut résumer en peu de mots l'opinion du général par le motif que les assesseurs ayant une certaine discrétion de taxer pour cent aussi librement qu'ils le font ; et personne n'ose prétendre que les taxes étaient illégales et excédaient le taux fixé par la loi, le tout est illégale, nul et de nul effet.

La Taxe d'intérêt de six mille et demi devrait être déclarée nulle parce qu'elle est levée pour payer un intérêt sur une dette dont une portion est illégale et n'est pas obligatoire pour l'Etat ou les contribuables, et parceque le montant excède celui que la Législature est non pas l'Assessor, parceque il excède le montant que la loi permet à l'Assessor de lever.

La taxe de levée de 3 mill 1/2 pour faire face à l'intérêt des Bons de levée émis en vertu de la loi No 115 de 1867 et la taxe spéciale de levée de 3 mills 1/2, en vertu de la loi No 20 de 1870, pour faire face aux dépenses pour les réparations de toute l'étendue des Bons de levée illégale et non obligatoire pour l'Etat ou les contribuables, ces Bons n'étant pas pour un objet pour lequel la Législature puisse lier l'Etat, et parce que ces taxes et une partie de la dette que l'on prétend n'a pour but de payer.

Et pour des objets déclarés par la 14me amendement à la Constitution des Etats Unis

La taxe du fonds de construction des levées de 2 mills et la taxe de 2 mills pour le fonds de réparation des levées, sont des taxes illégales, nulles et de nul effet, pour les raisons qui précèdent, mais qu'elles ont été fixées par la Législature et non par l'Auditeur, et parce qu'en outre la Compagnie de levées est une corporation particulière et qu'elle a acheté le passage de la loi par la Législature, c'est-à-dire, en d'autres termes que le bill a été obtenu par l'achat des votes de la Législature.

La consultation qui précède n'indique que quelques-uns des moyens que l'on est invoquer à l'appui du refus de payer l'impôt. La question sera portée devant les Cours des Etats-Unis au nom de tous les contribuables résidant dans d'autres Etats que la Louisiane et au nom des étrangers ; de cette façon on pourra s'adresser directement à la Cour Suprême des Etats-Unis dont la décision devra être lue pour les Cours de la Louisiane en tout ce qui concerne les citoyens de l'Etat.

Ce qui importe dans un pareil mouvement, c'est le nombre des adhésions. Aussi engageons-nous ceux qui contribuables à entrer en masse dans l'Association et à signer l'engagement déjà publié par nous, ou sur les listes qui circulent, soit sur la liste ci-jointe dans nos bureaux. Nous reproduisons ici le texte de l'engagement.

ASSOCIATION DE RÉSISTANCE AUX TAXES.

Nous, soussignés, croyant qu'il y a une limite au pouvoir de taxation et croyant que cette limite a été excédée par nos gouvernants actuels, et que la *Législature de Louisiane* a donné au *gouvernement municipal de la Nouvelle-Orléans* sont des corps inconstitutionnels et illégaux ; et étant assemblés dans cette manière de voir par l'opinion de jurisconsultes habiles, nous nous engageons, par le présent, à invoquer la protection des Cours des Etats-Unis dans la résistance à la perception des taxes par les officiers de ville et à nous former en une association ayant pour titre : Association de Résistance aux Taxes."

☞ Nous avons reçu sous le couvert de M. H. Platt, membre du Congrès, un exemplaire du *Messager franco-américain*, de Philadelphie. M. Platt est bien bon mais nous recevons déjà l'édition quotidienne de notre confrère, par voie d'échange, et M. Platt est pu mieux employer son droit de franchise postale.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

UNE LISTE DE PRIX BIEN MÉRITÉS. — La pauvre espèce humaine est sujette bien des infirmités, et c'est justice de prendre dans la liste des récompenses à accorder dans une exposition les industriels qui travaillent à soulager quelques unes de ces douleurs. C'est cette catégorie de récompenses que les devons ranger la médaille d'or et les rubans bleus accordés par le jury de l'Exposition à M. Henry Spillman, dagiste, rue Bascane No 88. Le médaillé a été décernée pour les meilleurs appareils et attaches orthopédiques, et il a obtenu cinq rubans bleus pour les diverses espèces de bandages et supports destinés à alléger les souffrances des personnes des deux sexes et enfants victimes de vices organiques de construction ou d'accidents.

☞ Les rhumes sont peut-être plus dangereux en été qu'en hiver, à cause des imprudences que commettent ceux qui en sont atteints dans cette saison. On en est facilement et guérissons en prenant quelques jours du BAUME AUX FLEURS INDIENS de Lapisse. Cette préparation est un remède souverain contre les maux de gorge, les enterrites, la grippe, etc. En vente chez Lapisse, 29 et 35, rampe Etroite, et dans les principales pharmacies de la ville.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

☞ La machine "Wilcox" est la reine des machines à coudre. A prime de réduction elle se vend au Bureau de la rue du Canal.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Opéra nous a donné, hier, une excellente représentation de la *Juive*. M. Duchesnoche a chanté le rôle d'Eléazar de manière à y mériter un triomphe, et Mlle Lavielli a interprété celui de Rachel avec une grande puissance d'expression. M. Coulon a eu un grand succès dans la scène de l'anathème et celle du quatrième acte, où il est vraiment tragique. Dans le rôle relativement peu important de la princesse Eudoxie, Mme Durand a su se faire également applaudir.

Ce soir, aura lieu la troisième représentation du *Bal Masqué*, opéra nouveau de Verdi, avec Mlle Lavielli, Mme Durand et Mlle Gauthain ; MM. Duchesnoche, Duguerre et Péréd.

Jeudi, bénéfice de M. Blum. Cet excellent artiste, dont les services ont été si utiles à l'Opéra, dans certaines circonstances difficiles, donne pour son bénéfice le *Prophète* : Robin des Bois, de Weber.

Cette belle œuvre n'a pas été jouée, à la Nouvelle-Orléans, depuis plusieurs années. Elle sera ainsi, pour une grande partie du public, le mérite de la nouveauté et pour tous elle constituera un spectacle des plus attrayants.

Après le bénéfice de M. Blum, viendra peut-être d'un artiste pour lequel nous prédisons une vive sympathie et dont le talent sérieux, les bons services et le zèle méritent d'être reconnus par les habitués de l'Opéra. M. Péréd a choisi *Roland à Roncevaux*, une œuvre populaire s'il en fût, et dont la reprise avec M. Delsbranche, dans le principal rôle, ne peut être qu'un succès.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de Hernandez a donné sa première représentation dimanche soir devant un auditoire nombreux et des mieux composés. Elle a obtenu, comme nous nous y attendions, un très grand succès.—Ceux qui tiennent à voir un spectacle amusant et varié, n'ont qu'à se rendre à l'Académie, et ils seront satisfaits au-delà de leurs espérances. Il y a là tout ce qu'il faut pour passer une bonne soirée, et nul ne se repentira d'y être allé ; on éprouve plutôt le désir d'y retourner. La troupe de Hernandez jouera encore pendant toute cette semaine, et nous sommes sûrs que chaque soir la salle sera pleine. Ce ne sera d'ailleurs que rendre justice au zèle du Directeur, qui sait toujours si bien varier ses spectacles et au talent des artistes qui s'acquittent à merveille de leurs différents emplois.

THÉATRE ST-CHARLES—TROUPE MARTINETTI-RAVEL.—Nous avons assisté dimanche soir au début de la troupe de Martinetti-Ravel, sur cette scène. M. Paul Martinetti est admirable dans le rôle difficile de Jocko. Nous avons vu avec plaisir que cet intéressant singe n'avait en rien perdu de sa souplesse, depuis bon nombre d'années qu'il existe. Nous avons surtout remarqué la joie des enfants, qui regardaient avec ravissement ses tours et ses gambades. L'habituelle artiste a obtenu de bien applaudissements unanimes et bien mérités, et il a été rappelé avec force bravos par un public enthousiasmé. La pantomime de *Pat-A-Cake* a excité une hilarité générale : et c'est une grande consolation, dans ces temps malheureux, de pouvoir rire de bon cœur et tout à son aise. Le ouakrède est ouvert tous les matins à neuf heures ; qu'on s'y rende à l'avance pour se procurer de bonnes places, il y aura foule tous les soirs.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

UN SUCCÈS SANS ÉGAL.—Nous avons eu souvent occasion de parler des excellentes qualités qui ont rendu si populaires les machines à coudre de la compagnie Grover & Baker. Un des grands arguments que nos fabricants font valoir en recommandant cette machine, c'est qu'elle permet d'exécuter dans la perfection les travaux les plus divers. Les décisions du jury de l'Exposition, à la sixième grande Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane, viennent à l'appui de ce que nous avons avancé. Le jury a accordé à M. J. H. Gardner, agent de la compagnie à la Nouvelle-Orléans, au coin des rues Canal et Dryades, huit premiers prix pour des travaux de genres entièrement différents, costumes brodés, rubes de chambre, sous-manches, chemises fines, travaux d'ornement, chemises de parade, cols et manchettes. C'est là un succès incompatable.

MACHINE A COUDRE. — Il s'agit de la machine à coudre de Wilson, qui est certainement une des meilleures et des moins coûteuses du monde. Ce mot de coûteuse est pris ici dans un double sens : non-seulement la machine de Wilson coûte peu d'achat, mais elle est encore d'un entretien facile et par conséquent fort économique. Elle est en outre garantie pour cinq ans. Cette garantie nous dispense de faire un plus ample éloge. La machine à coudre de Wilson se vend rue du Canal No 169.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

☞ C'est bien facile de plaire aux acheteurs et d'avoir de la vogue. Il faut tout simplement faire comme chez MICHEL LION, à l'enseigne des Cent Mille Pajetots, grand magasin d'habillements tout faits pour hommes et pour jeunes gens. Il faut pour être content, comme lui, surnommé le champion du bon marché, pour ceux qui ont besoin d'habillements complets qui en valent trois, pour enfants ; des habillements pour hommes aux mêmes conditions ; des chapeaux de paille de 25 cents et au-dessus ; des malles, des valises, des couvertures, tous marchandises cédées bien au-dessous de leur valeur réelle. Pas un des nombreux étrangers qui sont en ville en ce moment pour visiter la Foire ne voudra laisser échapper cette occasion de bon marché, et tous voudront profiter des mêmes avantages que les personnes habitant la Nouvelle-Orléans, qui savent bien que pour avoir le beau, le bon et surtout le bon marché, il faut aller chez Michel Lion, 197 et 199, Vieille-Levée, en face du Marché Français à viande. Nous recommandons les prix de ce magasin comme n'étant pas une des inventions exagérées de la réclame, mais bien un fait certain dont tout le monde peut s'assurer à volonté. La maison Lion a aussi un beau lot de véritables chemises CHERVET, achetées dans des conditions de bon marché exceptionnelles, et qui seront cédées à des prix on ne peut plus modérés.

AU PRIX DE LIQUIDATION. — Cela veut dire à très bas prix et même souvent au-dessous du prix coûtant. Voyez l'annonce de MM. LION & PINSARD, 151 et 153, rue du Canal, qui ont reçu, tout récemment, un nouvel assortiment de chemises à devants de toile, de filets de peau, ombrelles, parfumerie, etc.

☞ On ne peut songer à acheter un machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 108 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

— On écrit de Kiel, 2 avril :

La ville est dans la consternation. Deux jeunes gens de l'école de matine, deux cadets, comme on dit ici, viennent de causer un nouveau désastre. Dans la nuit du 29 mars, pendant les fêtes pour l'anniversaire de la naissance du roi, deux cadets ont succombé, dans un café chantant, deux autres gens de très honorables familles. M. Voyt et Kamlroth, se sont pris de querelle. Free ofr, et un cadet a poignardé Voyt, puis s'enfuit.

Kamlroth s'est poursuivi pour le livrer à la police, et il allait l'atteindre lorsque, dans un dernier effort, le cadet s'est retourné et l'a poignardé, comme M. Voyt.

MM. Voyt et Kamlroth sont morts le lendemain de leur malheureuse rencontre, sans connaissance.

Ils laissent des enfants en bas âge, qu'une voix sur la Bourse des cadets, fils d'ouvriers, de fonctionnaires subalternes.

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* du 29 :

"Le mariage de Kiel est la plus indiscrétion de Paris. Les femmes n'osent plus sortir pour aller au marché. Les femmes de chambre n'osent plus aller, le matin, au chemin de fer.

Pendant la élection, M. Held, s'est borné à dire, dans son discours : Le fait que les Allemands ont été battus à Paris.

La *Gazette d'Augsbourg*, en terminant de rapporter ces faits, dit : "Cette petite ville de province, qui a toujours été paisible, compte maintenant un grand nombre d'assassinats."

NOMINATIONS DE CONSULS FRANÇAIS.—Nous apprenons par une voie indirecte que M. Godeaux, consul de France à la Nouvelle-Orléans, qui était en congé illimité depuis deux ans, vient d'être nommé consul à Liverpool.

La nomination de son successeur à la Nlle-Orléans est également connue dans les termes suivants par le *Messager franco-américain* du 26 courant :

"La population française de New York apprendra avec plaisir que M. Belladrie de Beghas, ancien consul de France à Charleston et membre correspondant du comité général de New York, vient d'être nommé au poste de consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Nos compatriotes ont en conséquence à se louer de l'administration de M. Ballegue de Beghas, et les personnes qui ont fait travailler des relations avec lui garderont de ces rapports les meilleurs souvenirs. Nous ne doutons pas que M. Belladrie de Beghas ne s'empresse également la sympathie de son nouveau poste. Les nouvelles fonctions auxquelles l'appelle un avancement mérité.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

SOUSCRIPTIONS FRANÇAISES.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 26 avril :

Mme la trésorière du comité des dames a reçu, dans la séance d'hier, la somme de.....
Les recettes précédentes s'élevaient à.....

Soit un total à ce jour de..... $67,073 00

Le *Courrier* publie dans le même numéro une lettre de la Havane de M. Ed. Delsol qui annonce que les souscriptions déjà recueillies s'élevaient à $66,276 21. La lettre rend compte comme suit d'une représentation donnée au bénéfice de l'œuvre :

Nous venons de recevoir une marque bien évidente des sentiments amicaux de la population havanaise, à propos d'une représentation théâtrale que le Comité Central avait organisée au bénéfice de notre œuvre, avec la concours généreux de M. Tamberlick, l'impresario de la Compagnie d'opéra italien qui vient d'abandonner notre ville.

On donnait *Lucie de Lammermoor*, et Mlle Dalti chantait en français, pour terminer la soirée, le dernier morceau de la *Fille du Régiment* : "*Salut à la France.*"

Le théâtre était comble, les loges ont été payées $60, la plupart $80.—Toute la colonie était là.

Avant de vous donner des détails de chiffres, le Comité Central doit ici payer un juste tribut d'hommage et de reconnaissance à Mlle Elisa Dalti, prima donna française, ainsi qu'à M. Marl, baryton lieger, qui ont tenu à chanter gratis.

La représentation dont il s'agit a donné un produit brut de $3,713 69, laissant comme somme nette à l'avoir des fonds de notre souscription $2,666 00.

☞ Dernier jour de la Foire d'Etat. Grand Tournoi à 6 heures. Grande exhibition de Chiens, de deux races. Danses jusqu'à 10 heures.

CHRONIQUE LOCALE.

CONVENTION DE CINCINNATI.—Les dix délégués allemands nommés par le meeting tenu dans la salle de la compagnie allemande sont : MM. Chas. Peddicord, président, Hon. Geo. H. Boehgras, Geo. Foerster, Jos. Schwarz, J. M. Dinkelacker, F. Fornow, J. Dalstadt, Dr. J. W. Ellenbruster, Jacob Hassinger et Phil. W. Diedman. Ils sont partis samedi soir pour Cincinnati, par le chemin de fer du Lac, où un char-d'orchestre leur a été réservé pour tout le trajet.

Voici maintenant la liste nominale de ceux qui s'étaient fait inscrire au bureau du mercitaire d'Etat et qui sont tous partis, dit le *Republican*, moins une demi-douzaine, retenus ici par des affaires imprévues. D'après le même journal il se trouve parmi eux une trentaine de délégués de couleur.

Dr J Weas,	George A Sheridan,
Judge John Parsons,	Victor Gérodias,
Cyrus Bussey,	J W Fairfax,
J J Gutierez,	William Taylor,
N Underwood,	John H Bowen,
Charles H Smith,	William Vigers,
J W Edwards,	H N Stephens,
Francis E Dumas,	F J Herren,
C W Ringgold,	J A Raynol,
S Thezan,	L Gastinel,
W G McConnell,	John Lockwood,
Thomas W Conway,	Thomas Isabelle,
James D Houston,	E W Downes,
A B Slocumaker,	Merriman Carr,
F G Remick,	Charles S Abel,
E Davis,	J Oplatek,
John B Howard,	F J Nichols,
G W Pratt,	J B Jeurdain,
C Caglin,	E Z Canonge,
T F Casenave,	W B Phillips,
H C Myers,	H C Warmoth,
F E Bechtal,	A Chalaine,
R B Edgeworth,	Charles A Mayer,
Benj Armbruster,	Jos R Alexander,
P Cernow,	John R Galtup,
J Madison Wells,	Elbert Gantt,
J L St. phens,	Emerson Bentley,
E Morth Cullom,	Charles P Wiggins,
Charles Mayer,	S W Sawyer,
Boyd Robinson,	R D Mitchell,
L T Delassize,	H H Harris,
P Harper,	E Abeix,
C Burroughs,	C E Halstead,
Charles P Vigers,	J Williams,
Octave Ray,	M E Thornton,
William H Barrett,	A Fleury, Jr,
J A Massicot,	De H Smith,
Raford Blunt,	Joseph Alcée Judice.

A cette liste il faudrait ajouter une trentaine de délégués volontaires dont les noms ne sont pas donnés. Tous ces messieurs s'accompagnent le gouverneur Warmouth *qui est à leur tête*, dit le journal officiel.

RAPPORT MORTUAIRE.—Pendant la semaine dernière, il est mort à la Nouvelle-Orléans 165 personnes dont 81 du sexe masculin, 66 du sexe féminin, 89 de race blanche, 27 de race noire, 20 de race métisse et 3 non classées. Mortes de la petite vérole, 2.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — L'affaire de l'Etat contre John H. Cannon, accusé d'homicide, pour avoir tué Martin Burke, le 25 décembre, s'est terminée d'une façon imprévue et malheureusement par une circonstance regrettable. Samedi, à midi, avancé. Pas des jurés, Gérôme Vidocq. witch, informe la cour qu'il n'était pas voté et enregistré. En conséquence, hier matin, le juri a été déchargé et la caution de Cannon a été doublée. N'ayant pu fournir une garantie de $5000, il a été renvoyé en prison.

Frank Carro, convaincu d'avoir volé, dans la nuit du 19 février, rue Perdido, une somme de $100 appartenant à John Tujague, a été condamné à quatre années de pénitencier.

—Alexandre Mitchell, convaincu d'avoir volé 1000 pickets, $20 en billets, deux montres d'or valant $800, deux chaînes d'or valant $100 et une épinglette valant $35, a été condamné à six ans de pénitencier.

—Louis Allen, qui a avoué avoir volé une caisse de tabac, valant $35, a été condamné à un an de pénitencier.

—Franklin Pettingill, qui s'est avoué coupable d'avoir porté des armes cachées a été condamné à $35 d'amende ou à 10 jours de prison.

Frederick Bankhars, convaincu d'assaut et batterie, a été condamné à $10 ou 10 jours de prison.

Dans l'affaire d'Erale et Garvey, convaincu d'avoir assassiné Mme Margaret Gallinger ; M. Atocha, avocat, a obtenu un délai jusqu'à samedi prochain pour déposer une motion dans le but d'obtenir une nouvelle audition de cause.

MORT DE SES BLESSURES. — Michael Finch, conducteur de dray, qui avait été blessé d'un coup de poignard au côté gauche, samedi dans l'après-midi, par James Longwood, est mort, dimanche matin, des suites de sa blessure. Longwood, qui s'était échappé tout d'abord, s'est rendu hier lundi, au colonel Badger, chef de police, et a été traduit devant le recorder Houghton qui l'a envoyé en prison où il restera jusqu'à nouvel ordre. Le coroner Creagh a ouvert une enquête, mais l'absence de témoins importants a fait différer le verdict du jury.

TROUVAILLE—Lundi matin, une machine à coudre, supposée avoir été volée, a été portée à la station du quatrième precinct où elle peut être examinée.

DESTRUCTION DE CHIENS.—Le nombre total des chiens empoisonnés depuis que on a commencé à mettre dans les rues des saucisses assaisonnées de poison, ne s'élève pas à moins de 300.

UN JOUEUR EMPRISANNÉ.—Alfred Townsend, jeune nègre qui avait perdu au jeu une somme de $19 appartenant à sa famille, a été mis en prison sur la demande de ses parents.

SAUVÉ DES EAUX.—Un jeune garçon, John Dillenkurf, qui était tombé dans le fleuve, devant la rue Sorapuru, dimanche dans l'après-midi, a été sauvé par M. John May qui a ramené à terre l'imprudent jeune homme.

ACCIDENT DE CHAR.— Une petite fille, âgée de 10 mois, a été renversée par un char au coin des rues Bienville et Peters, dimanche dans l'après-midi. Heureusement elle n'a reçu que des lésions peu dangereuses.

—M. Thiers a voulu se rendre compte en détail du travail qui se fait pour le nouvel armement de notre artillerie. Accompagné du ministre de la guerre et du gouverneur de Paris, il a parcouru ce qu'on peut appeler nos parcs d'artillerie. Arrivés au parc, il a donné avec attention les explications techniques que lui ont été données par des officiers, qui lui ont été utiles et même nécessaires. Le chef du pouvoir exécutif a manifesté à plusieurs reprises sa satisfaction de tout ce qu'il a vu. Dans cette visite, M. Thiers a dit notamment que notre artillerie de campagne devait se prendre le haut rang qu'elle a toujours occupé parmi les armes savantes de l'Europe. Quelques élèves de l'école polytechnique, que le président daignait questionner sur l'inspection, ont été quelques derniers jours de l'école de pyrotechnie, ont été prononcer. Depuis longtemps, ces jeunes travailleurs s'exercent aux calculs relatifs au nivelage de cette arme.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 29.—On reçoit maintenant des détails sur le récent tremblement de terre en Syrie, qui a causé la perte de tant de vies.

Il paraît que ce n'est pas Antioche qui a souffert le plus, mais plutôt Alexandrette, dans le golfe d'Issus. Cette ville a été détruite en quatre minutes. Sur une population de 4 à 5000 âmes, 1500 ont été tuées et 1000 blessées. Les maisons, les magasins et presque tous les édifices publics ont été détruits. Les dommages causés à la propriété sont estimés à plusieurs millions de livres sterling.

Les moulins à coton, des chantiers, des mines, ont été tout ou presque tout détruits dans une industrie pour prospérer depuis quelques années.

Naples, 29.—Le mont Vésuve offre le plus grand intérêt aux savants et aux curieux. Il vomit des flammes, des matières pierreuses et des laves. Le cône principal, qui a 4000 pieds de hauteur, est entouré de plusieurs autres cônes, qui ont été formés par les éruptions précédentes. Le cône principal est entouré de cratères, qui ont été formés par les éruptions précédentes. Le cône principal est entouré de cratères, qui ont été formés par les éruptions précédentes. Le cône principal est entouré de cratères, qui ont été formés par les éruptions précédentes.

Paris, 29 avril—Une députation de Bayonne a fait un exposé de la situation de cette cité, et a demandé que des mesures soient prises pour la défendre contre les Espagnols.

Madrid, 29.—Partout dans le pays les rapports sont favorables à la pacification. Le gouvernement a l'intention de soumettre le projet de loi sur la liberté individuelle aux Cortès.

Le Sénat a adopté, par 109 voix contre 20, le projet de loi sur la liberté individuelle